

Quelques dates

1987 : création par la Mutualité Fonction Publique.

1988 : reconnaissance d'utilité publique.

1991 : statut de Fondation relais.

2000 : membre du Comité de la Charte.

2006 : création de la Fondation abritée Paul Bennetot à l'initiative du groupe Matmut.

Quelques chiffres

768 programmes de recherche financés.

50 projets d'innovation soutenus.

55 000 donateurs.

2 m€ de fonds collectés chaque année.

1,8 m€ de soutien partenarial.

Environ **50 équipes** soutenues chaque année.

Agréée par le Comité de la Charte

Soucieuse de garantir à ses donateurs une totale transparence de l'emploi des fonds recueillis, La Fondation de l'Avenir se soumet aux contrôles du Comité de la Charte dont elle est membre agréé, pour un don en confiance.

UNE AVENTURE HUMAINE ET SCIENTIFIQUE

Dès le milieu des années 80, **des hommes qui croyaient au progrès médical et aux valeurs mutualistes**, se mobilisaient pour créer une fondation au service de la recherche médicale appliquée, maillon essentiel entre la recherche fondamentale et l'application clinique, et pourtant peu subventionnée.

La Fondation se consacre au soutien de la Recherche Médicale Appliquée **au plus près des besoins des patients et au service de l'intérêt général.**

DES MISSIONS SOCIALES ORGANISEES AUTOUR DE 4 AXES

- 1 Accompagner des équipes de **Recherche Médicale Appliquée**. La Fondation soutient aussi bien les jeunes chercheurs (via le Prix des chirurgiens de l'Avenir par exemple), que des équipes expérimentées à travers son appel d'offres annuel.
- 2 Aider à **l'innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement mutualiste**. Ce soutien est notamment mis en œuvre par la Fondation abritée Paul Bennetot à travers un appel à projets sur la qualité de vie et l'autonomie.
- 3 Réaliser une **veille prospective sur la recherche et les pratiques de soins**. Cette mission est indispensable pour affiner les appels d'offres, soutenir les meilleures équipes de recherche, et favoriser l'innovation des pratiques de soins.
- 4 **Valoriser** l'avancée de la recherche et l'évolution des pratiques de soins. La Fondation s'appuie sur des événements et des publications pour rendre compte de l'avancée des projets.

DES RESSOURCES ESSENTIELLEMENT ISSUES DE L'ENVIRONNEMENT MUTUALISTE

- ⇒ Environ **50% des ressources sont des dons et legs** issus de la générosité publique. Les mutuelles prêtent leurs fichiers **d'adhérents** afin que la Fondation puisse mettre en place des campagnes de prospection de nouveaux donateurs.
- ⇒ Environ **30% des ressources sont des subventions** attribuées par l'environnement de l'économie sociale et plus précisément par les mutuelles, généralement dans le cadre de partenariats.
- ⇒ Environ **10% des ressources** proviennent du **Fonds Commun de Placement « Avenir Partage ISR » (Investissement Socialement Responsable)**. Il permet au souscripteur (essentiellement des mutuelles) de rétrocéder annuellement sous forme de dons, 2 % de la valeur liquidative du fonds au profit de la Fondation.
- ⇒ Les **10%** restants sont des **produits financiers** issus de la dotation initiale.